Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

Investissement responsable : donner plus de sens à vos décisions d'investissement



Communication marketing

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

L'investissement responsable, au cœur de nos activités

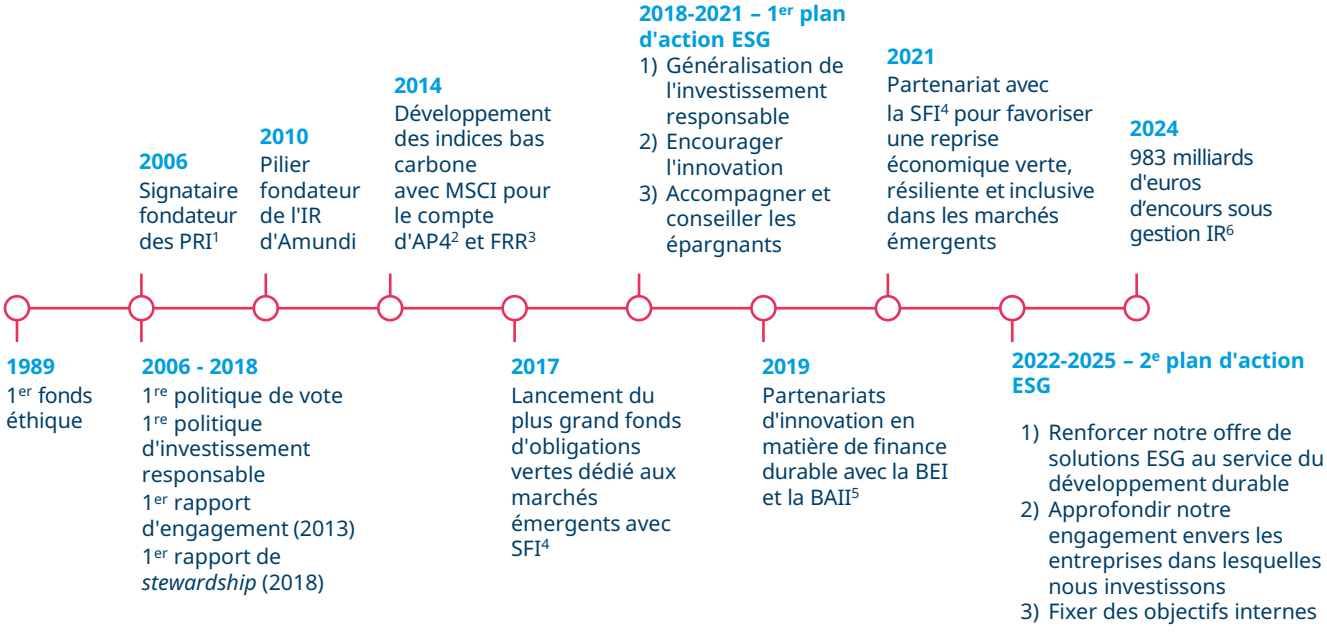
Depuis la création du groupe en 2010, l'investissement responsable (IR) est au cœur du développement d'Amundi. Il est l'un de nos quatre piliers fondateurs et reste la clé de voûte de notre développement. Avec 983 milliards d'euros d'actifs responsables sous gestion en décembre 2024, nous sommes déterminés à rester à la pointe de l'innovation financière en matière d'IR, en accompagnant nos clients tout au long de leur parcours.

Nous pensons que l'intégration des enjeux du développement durable contribue à une croissance plus responsable des entreprises, à limiter les risques réglementaires et réputationnels et à améliorer leur efficacité opérationnelle. Pour les épargnants, cela permet aussi d'anticiper et limiter les risques financiers, opérationnels et réputationnels à long terme.

Nous évaluons à la fois l'impact des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur la valeur des entreprises et l'impact de celles-ci sur l'environnement, la société et les droits de l'Homme, pour n'en citer que quelques-uns. En combinant ces deux dimensions, nous visons à générer des rendements durables à long terme, et cette approche façonne la manière dont nous investissons, nous engageons auprès des entreprises, concevons nos produits et conseillons nos clients.

Nous nous engageons à impulser des changements significatifs grâce à l'investissement responsable, notamment avec notre politique de *stewardship :* nous dialoguons avec les entreprises afin de les encourager à adopter des pratiques durables et à créer de la valeur à long terme. Nous mettons notre expertise et notre vision à long terme au service de la recherche de résultats durables qui profitent à la fois à nos clients et à la société.

Notre parcours en matière d'investissement responsable



[1]Principes pour l'investissement responsable,[2] Quatrième fonds national de pension suédois (AP4).[3] Fonds de réserve pour les retraites (FRR).[4] Société financière internationale (SFI).[5] Banque européenne d'investissement (BEI) et Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII).[6] Source : Amundi, encours sous gestion (arrondis) à fin décembre 2024.



Pourquoi l'investissement responsable est-il important ?

L'investissement responsable désigne les stratégies d'investissement qui prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lors de l'analyse et de la sélection des titres d'un portefeuille*. Ces stratégies peuvent aller de l'exclusion de certains secteurs à l'intégration de critères ESG, en passant par l'engagement auprès des entreprises, l'exercice des droits de vote, la réalisation d'investissements à impact, etc.

Nous pensons que des initiatives responsables et tournées vers l'avenir vont de pair avec des opportunités financières à long terme.

C'est pourquoi nos stratégies d'investissement responsable intègrent les considérations ESG en parallèle de l'analyse financière traditionnelle.

Que vous souhaitiez contribuer à réduire les émissions de CO_2, soutenir les innovations en faveur du climat ou promouvoir la diversité au travail, nous pouvons vous aider à trouver les investissements qui correspondent à vos objectifs.

Ensemble, nous pouvons soutenir les entreprises dans lesquelles nous investissons dans leur transition vers une économie plus durable et bas-carbone.

Comprendre l'acronyme « ESG »

Le pilier « environnement » fait référence à la capacité des entreprises à contrôler leurs impacts directs et indirects sur l'environnement. Il peut comprendre les efforts visant à réduire l'empreinte carbone d'une entreprise, sa consommation d'énergie et à améliorer la gestion des déchets.

Le pilier « social » se concentre sur les questions liées au capital humain et à la protection des droits de l'Homme en général. Il peut inclure l'amélioration des conditions de travail, les politiques de diversité et de non-discrimination, la santé et la sécurité.

Le pilier « gouvernance » examine la manière dont une entreprise est gérée et la façon dont l'équipe de direction mène ses activités, les droits des actionnaires, la rémunération des dirigeants, ainsi que la transparence et la corruption. Il évalue la capacité des entreprises à mettre en place un cadre de gouvernance efficace qui leur permette d'atteindre leurs objectifs en matière de développement durable à long terme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique d'investissement responsable d'Amundi et à la déclaration d'information financière durable d'Amundi disponibles ici
*source : GSIA Global Sustainable Investment Alliance https://www.gsi-alliance.org/

L'investissement responsable est au cœur de chacune de nos activités

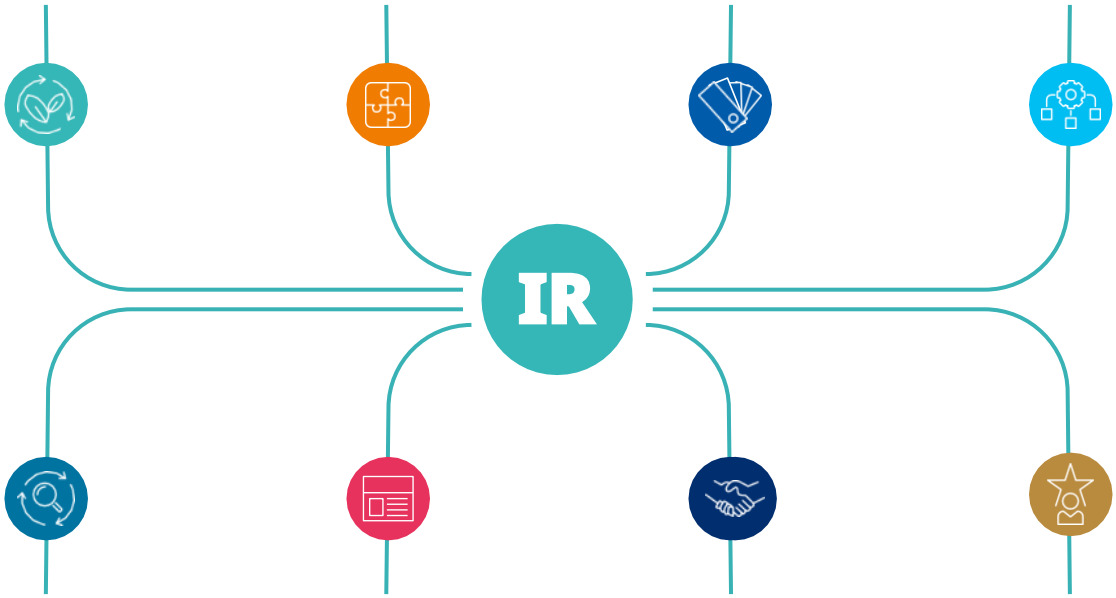
L'investissement responsable demeure une composante essentielle de notre identité. Compte tenu des défis actuels, nous nous engageons à vous accompagner dans l'adoption d'une démarche durable et à relever les défis en rapport, en nous appuyant sur notre expérience de longue date en investissement responsable ainsi que sur nos ressources et notre expertise dédiées.

Un pôle dédié à l'IR avec plus de 70[1] experts répartis à travers le monde et couvrant de nombreux domaines d'expertise**.**

Une gamme complète de solutions d'IR, couvrant toutes les classes d'actifs et toutes les zones géographiques, de l'intégration classique des critères ESG à l'investissement à impact social[2].

Une offre complète de services et de conseil en matière d'IR conçue pour mettre notre savoir-faire et notre expertise au service du parcours IR propre à chaque client.

Une politique de *stewardship* proactive et cohérente exercée par le vote et l'engagement, visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises en portefeuille pour améliorer leurs pratiques ESG ou leur impact sur les principaux enjeux en matière de développement durable.



Un processus d'analyse ESG solide basé sur des méthodologies et des indicateurs ESG propres à Amundi, s'appuyant sur les informations de nombreux fournisseurs de données externes.

Publications régulières de nos experts et de travaux de recherche sur divers sujets liés à l'IR, notamment les tendances, innovations et applications en matière d'investissement ainsi que l'analyse quantitative[3].

Partenariats avec des acteurs clés afin de co-développer des produits responsables innovants et/ou de favoriser l'émergence de nouveaux marchés grâce à des partenariats public-privé.

Membre actif d'initiatives d'IR de premier plan, visant à promouvoir et renforcer des pratiques commerciales durables.

[1]Amundi, juin 2025 - Rien ne garantit que les professionnels actuellement employés par AMUNDI continueront à l'être ou que les performances ou les succès passés de ces professionnels constituent un indicateur de leurs performances ou succès futurs.[2] Pour plus d'informations sur l'investissement à impact social, voir page 10.[3] L'analyse quantitative consiste à utiliser des méthodes mathématiques, statistiques et numériques pour analyser les portefeuilles d'investissement et les thèmes liés à l'investissement responsable (IR).



Notre expertise au service de vos investissements responsables

Le changement climatique, les tendances démographiques ou encore la perte de biodiversité, pour n'en citer que quelques-uns, changent la donne en matière de risques au niveau mondial. Par exemple, si une entreprise ne respecte pas et ne préserve pas la nature et ses ressources, elle met en péril son avenir en s'exposant à des risques financiers et réputationnels accrus.

Notre approche ESG adopte une **perspective de « double matérialité »,** ce qui signifie que nous évaluons à la fois l'impact des critères ESG sur la valeur d'une entreprise et l'impact des entreprises sur l'environnement, la société, les droits de l'Homme, etc.

Notre mission est d'investir pour le compte de nos clients en **identifiant les opportunités potentielles de rendements durables à long terme.**

Selon nous, les entreprises plus résilientes, plus solides et tournées vers l'avenir constituent de meilleures opportunités d'investissement pour nos clients.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique d'investissement responsable d'Amundi et à la déclaration d'Amundi sur la finance durable, disponibles ici.

Rechercher un impact positif et mesurable en parallèle de gains financiers

Qu'est-ce que l'investissement à impact ?

L'investissement à impact consiste à sélectionner des investissements avec l'intention de générer un impact social et/ou environnemental positif, parallèlement à un rendement financier. Cette stratégie d'investissement vise à obtenir des résultats clairs et mesurables, tels que la réduction des émissions de carbone, un meilleur accès à l'éducation ou encore la lutte contre les inégalités sociales, pour n'en citer que quelques-uns. Les investissements à impact se concentrent sur des projets et des entreprises qui génèrent des impacts concrets.

Notre ambition : continuer à développer nos offres axées sur l'impact qui contribuent à la transition climatique, à la cohésion sociale, à la préservation du capital naturel et, plus largement, aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies[1] - des domaines où le secteur privé peut jouer un rôle déterminant.

Si vous souhaitez concilier recherche d'**un impact social et/ou environnemental positif et mesurable** et de rendements financiers, nous proposons une gamme de solutions d'investissement à impact.

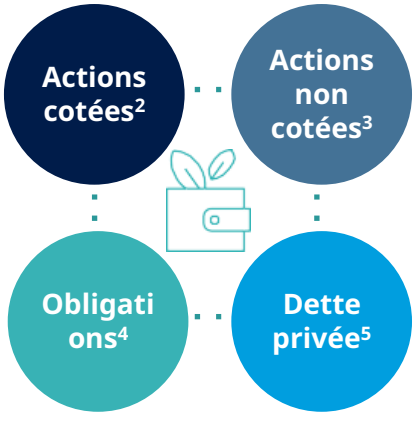
Afin de vous aider à sélectionner les investissements à impact appropriés, **nous avons développé un cadre exclusif avec des critères clairs.** Ceux-ci sont axés sur l'intentionnalité, la mesurabilité et l'additionnalité. Pour être considérés comme des produits à impact, les fonds doivent obtenir un score minimum dans ces trois dimensions.

Cela garantit que les fonds que vous choisissez répondent à des normes rigoureuses et cherchent à obtenir des résultats concrets en accord avec vos valeurs.



Investissez avec impact

Nos fonds à impact fixent des objectifs clairs pour chaque portefeuille, alignés sur les ODD des Nations unies et d'autres références reconnues à l'international. Nos équipes dédiées travaillent pour vous, examinent de près les rapports des entreprises et des émetteurs, dialoguent directement avec les sociétés et exercent leurs droits de vote lors des assemblées générales afin de s'assurer que les investissements répondent à des normes de durabilité élevées avant d'être inclus ou conservés dans nos portefeuilles.



[1]Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies constituent un cadre mondial de 17 objectifs interdépendants visant à éliminer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité pour tous d'ici 2030.[2] Une action cotée désigne les actions d'une société publique qui sont négociées en bourse, ce qui les rend accessibles à l'achat et à la vente par les investisseurs.[3] Les actions non cotées sont des investissements dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse, impliquant généralement une participation directe ou des prises de participation dans des entreprises privées ou des rachats, souvent axés sur la croissance à long terme et la création de valeur.[4] Les obligations désignent des investissements, tels que des obligations ou des prêts, qui visent à verser aux investisseurs des intérêts réguliers et fixes sur une période déterminée et à rembourser le capital à l'échéance.[5] La dette privée est un type d'investissement obligataire dans lequel des prêts ou des crédits sont accordés directement à des entreprises ou à des projets privés, généralement en dehors des marchés publics, souvent avec des conditions personnalisées et des rendements généralement plus élevés que les obligations traditionnelles.

Comprendre notre stratégie de *stewardship* et son impact sur votre portefeuille

Notre stratégie de *stewardship*, c'est-à-dire nos activités de vote et d'engagement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons, sont au cœur de notre approche d'investissement responsable. Elles nous permettent d'interagir avec ces entreprises afin d'aborder les risques liés à la durabilité, en vue de préserver leur réputation et la valeur de nos portefeuilles.

Nos activités de *stewardship* sont **menées par une équipe de plus de 40 analystes ESG et de gouvernance d'entreprise** répartis dans 5 pays différents. Ils couvrent un large éventail d'enjeux liés à la durabilité. Nous nous engageons auprès **des entreprises dans lesquelles nous investissons, y compris en gestion passive.** En menant nos activités de *stewardship* à grande échelle, nous avons acquis la **capacité d'influencer les entreprises afin qu'elles améliorent leurs pratiques ESG** et aient un impact positif sur les enjeux clés en matière de durabilité. Notre stratégie de *stewardship*, axée sur les objectifs et les résultats, est mise en œuvre à travers :

1 : Une stratégie d'engagement proactive

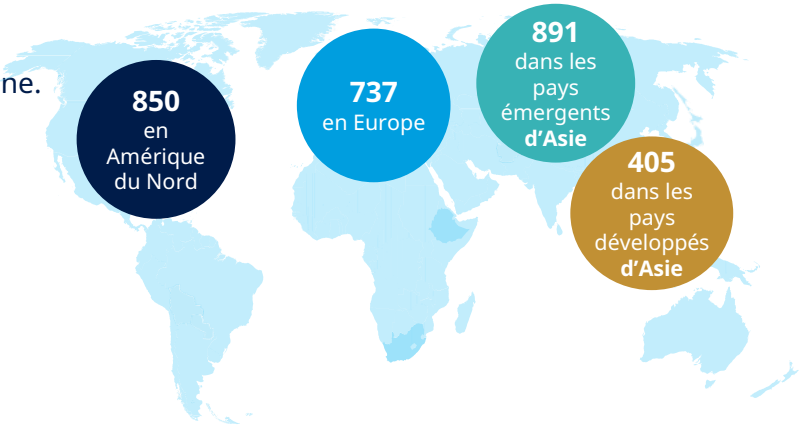
L'engagement actionnarial consiste à interagir de manière proactive avec les émetteurs afin d'améliorer leurs pratiques en matière de développement durable, afin d'atteindre un certain nombre d'objectifs dans un laps de temps prédéterminé. Par exemple, accompagner les émetteurs dans leur transition vers une économie plus durable, inclusive et bas-carbone.

Nos activités d'engagement se concentrent sur cinq thèmes principaux :

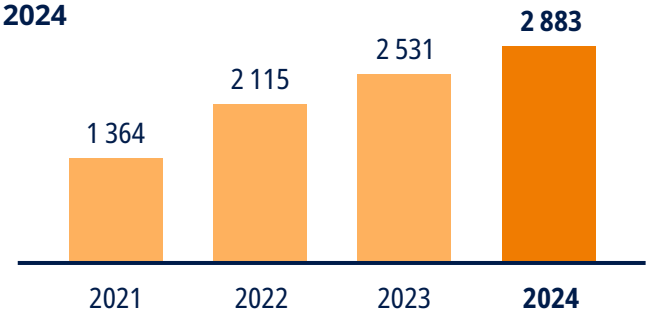
1. Transition vers une économie bas-carbone
2. Préservation du capital naturel
3. Protection des clients et responsabilité sociétale
4. Capital humain et droits de l'Homme
5. Une gouvernance solide pour le développement durable

Nos résultats en matière d'engagement en 2024[1]

Activités d'engagement menées auprès d'émetteurs partout dans le monde



2 883 **émetteurs uniques engagés en 2024**



[1] Rapport d'engagement 2024 d'Amundi



2 : Une politique de vote exigeante

Amundi assume sa responsabilité d'investisseur en votant activement lors des assemblées générales annuelles (AGA). Le vote fait partie intégrante de notre stratégie de *stewardship*, permettant à la fois d'entretenir un dialogue continu et d'encourager des pratiques plus durables.

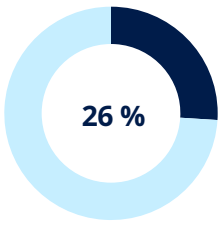
Lorsque les efforts des entreprises dans le cadre de notre engagement avec elles sont insuffisants, nous pouvons voter contre certaines résolutions afin de susciter un changement.

Reconnaissance de nos performances en matière de vote

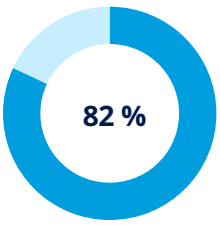
Notre leadership en matière de pratiques de vote a été reconnu par des acteurs externes, comme en témoignent nos classements dans les rapports Voting Matters de ShareAction au fil des ans. Ces rapports évaluent le comportement de vote des plus grands gestionnaires d'actifs sur les résolutions d'actionnaires liées à des questions environnementales et sociales clés. En 2024, Amundi s'est classée 6e parmi les 70 plus grands gestionnaires d'actifs mondiaux et 1re parmi les 10 plus grands gestionnaires d'actifs.

Nos résultats de vote en 2024[3]

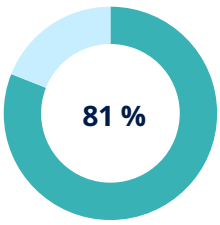
10 515 **assemblées générales** (10 357 en 2023 ; 10 208 en 2022)



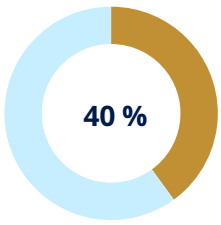
de votes s'opposant aux résolutions contraires à nos politiques



de votes en faveur des résolutions d'actionnaires sur le climat



de votes en faveur des résolutions d'actionnaires relatives aux droits sociaux et aux droits humains



de votes s'opposant aux résolutions portant sur la rémunération

[1] Rapport de vote 2024 d'Amundi. [2] Rapport « Voting Matters 2024 » de ShareAction

Notre gamme active de fonds

Notre gamme de fonds couvre toutes les classes d'actifs, notamment les actions, les obligations, le monétaire, la gestion diversifiée, et bien d'autres encore. Notre gamme permet aux investisseurs de construire leur portefeuille selon leurs objectifs d'investissement et leur profil de risque.

Afin de vous aider à sélectionner le fonds qui répond à vos besoins, nos produits ont une dénomination claire, ce qui vous permet de comprendre rapidement leurs objectifs.

Notre gamme de fonds gérés activement s'articule autour de 4 piliers clés.

Ces piliers sont conçus pour aider les investisseurs à mieux comprendre nos produits et la manière dont ils peuvent s'aligner sur leurs valeurs et leurs objectifs d'investissement.

Investir dans **TOUTES LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

Standard	**Select**
Investir dans tous les secteurs avec **des garde-fous ESG**	Favoriser **les bonnes pratiques ESG** dans tous les secteurs
Si vous recherchez une **approche d'investissement globale**, nos fonds de la gamme Standard investissent dans toutes les activités économiques**, tous secteurs confondus**. Ces fonds offrent une large exposition à divers marchés financiers grâce à des stratégies traditionnelles et "best-in-class"[1], tout en appliquant **les normes ESG minimales et la politique d'exclusion d'Amundi**[2] .	Si la **prise en compte de critères ESG** est importante pour vous, nos fonds de la gamme Select **favorisent les bonnes pratiques en la matière.** Ils filtrent l'univers d'investissement afin de rechercher activement les entreprises qui ont **des notes ESG supérieures à celles du marché** et visent également à exclure les plus mal notées. Ils peuvent investir dans toutes les activités économiques et appliquent également **les normes ESG minimales et la politique d'exclusion d'Amundi**[2] .

Appliquer **DES RESTRICTIONS AUX ACTIVITÉS LIÉES AUX COMBUSTIBLES FOSSILES** **

Responsable	**Climat**
Vers une économie plus **durable**	Lutte contre **changement climatique**
Si contribuer à une économie plus durable avec votre épargne est important pour vous, nos fonds de la gamme Responsable offrent des options alignées sur ces principes. Ces **fonds investissent dans des projets et des entreprises qui, selon nous, ont de solides pratiques ESG**. Ils cherchent à se concentrer sur un univers d'investissement durable spécifique et combinent des exclusions ciblées pour soutenir la réduction de l'utilisation de sources d'énergie polluantes.	Si la lutte contre **le changement climatique** est votre priorité, nos fonds de la gamme Climat offrent une approche ciblée. Ces fonds visent une réduction significative de l'empreinte carbone du portefeuille ou un objectif de contribution positive au climat. Nos gérants donnent la priorité aux entreprises qui démontrent une trajectoire claire vers la neutralité carbone ou qui visent à avoir un impact positif sur les émissions de carbone, **tout en appliquant la politique d'exclusion d'Amundi**.

[1]La stratégie d'investissement « Best-in-class » consiste pour Amundi à sélectionner les entreprises qui, selon nous, affichent les meilleures performances au sein d'un secteur donné sur la base de critères ESG. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique d'investissement responsable disponible ici. [2] La politique de normes minimales et d'exclusion d'Amundi garantit que nos produits d'investissement gérés activement et intégrant des critères ESG n'investissent pas dans certaines entreprises et certains pays sur la base de critères éthiques et environnementaux, tandis que les produits non ESG suivent principalement les indices de marché standard sans ces exclusions.

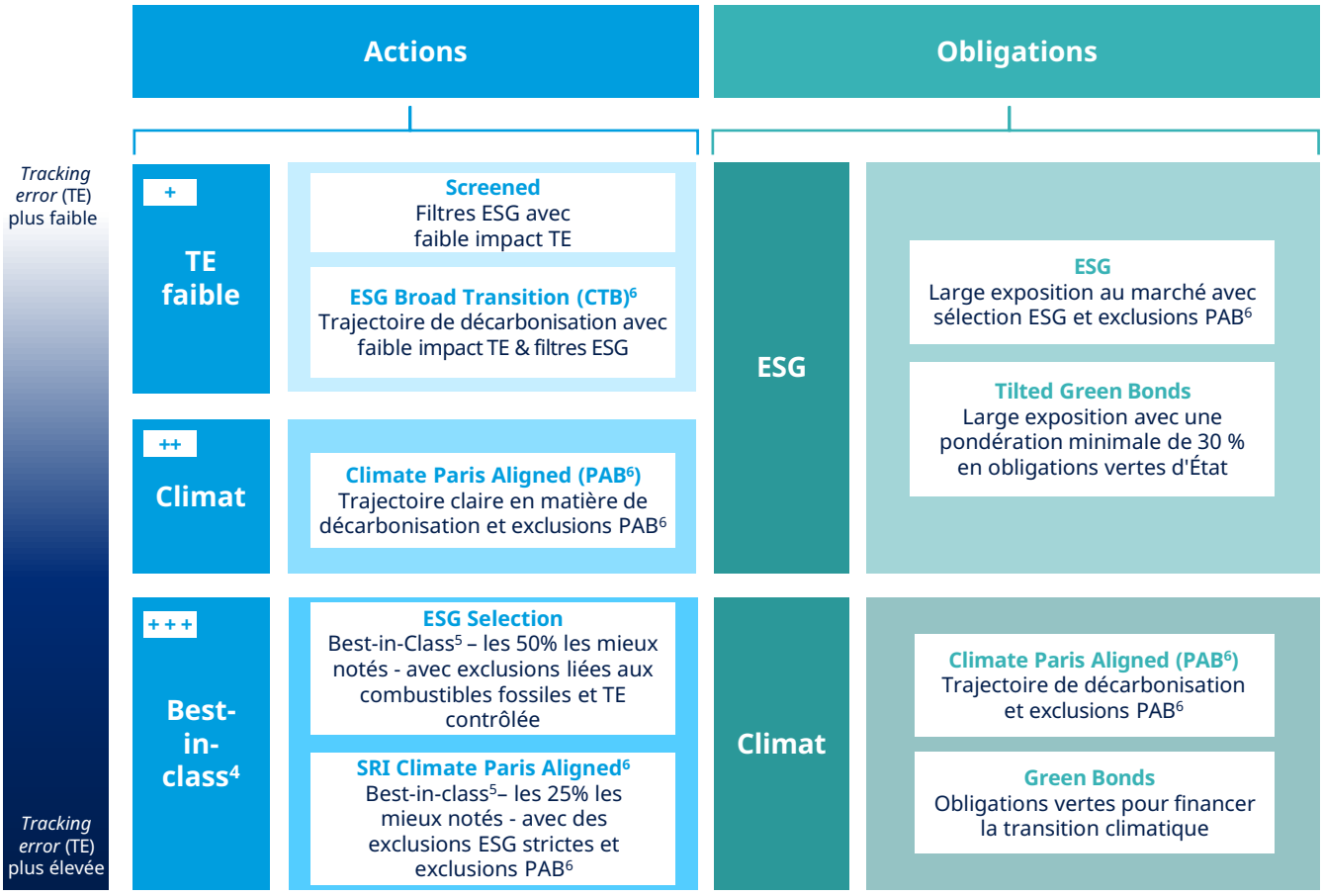
Nos solutions ETF responsables

Acteur majeur de l'investissement responsable[1] et 1er fournisseur européen d'ETF (Exchange Traded Fund)[2], nous avons une longue expérience dans l'accompagnement de nos clients.

Les ETF sont des outils simples et transparents avec des frais de gestion compétitifs[3]. Ils vous permettent d'accéder à un large éventail de marchés financiers. Un ETF est un fonds d'investissement coté en bourse qui réplique la performance d'un marché en investissant dans un panier d'actifs visant à reproduire la composition de l'indice boursier.

Comme il n'existe pas de solution unique en matière d'ESG, nous avons développé une gamme complète d'ETF responsables actions et obligations afin de répondre à vos besoins.

Notre gamme d'investissements responsables va du filtrage ESG avec un faible impact sur la *tracking error*(4) aux stratégies « Best-In-Class »[5] avec des exclusions strictes, en passant par les ETF alignés sur l'accord de Paris et les obligations vertes, vous offrant ainsi des solutions complémentaires adaptées à vos besoins.



1. Source : Amundi - Avec près de 1031 Mds€ à fin septembre 2025, Amundi est l'un des principaux gestionnaires d'actifs dans le monde en matière d'investissement responsable. Amundi a été l'un des signataires fondateurs des Principes de l'Investissement Responsable (PRI) en 2006. 2. Source : ETFGI, novembre 2025, Amundi est le premier fournisseur d'ETF basé en Europe sur le marché européen. 3. La compétitivité fait référence aux frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation du fonds. Pour plus d'informations concernant l'ensemble des coûts supportés par le fonds, veuillez vous référer à son Document d'Informations Clés (DIC). Des coûts de transaction et des commissions peuvent être appliqués dans le cadre de la négociation d'ETF. 4. La *tracking error* mesure la fiabilité avec laquelle un fonds suit son indice de référence. Une faible *tracking error* signifie que la performance du fonds correspond systématiquement à la performance de l'indice, vous êtes donc moins susceptible de constater des gains ou des pertes surprenants par rapport à l'indice. Cela aide les investisseurs qui souhaitent suivre la performance du marché de manière simple et prévisible. 5. « Best-in-class » est une stratégie d'investissement par laquelle Amundi sélectionne les entreprises qui, selon nous, sont les plus performantes d'un secteur donné sur la base de critères ESG. 6. Indice de référence de transition climatique / aligné sur l'accord de Paris

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite

Vous souhaitez en savoir plus ?

Consultez notre site web ou contactez votre conseiller.

www.amundi.fr/fr_part

Informations importantes
Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : février 2026

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.